

nous paraissent si déconcertantes. Certaines sont tout à fait fondamentales. Ainsi, aux États-Unis, vous mettez très fortement l'accent sur les concepts du capitalisme, de la libre entreprise et de l'efficacité des forces du marché. Au Canada, nous ne nions pas l'importance de ces principes, mais nous sommes aussi plus disposés à accorder au Gouvernement un plus grand degré de participation. Les chemins de fer nationaux du Canada, une société de la Couronne, ont contribué à l'essor de l'Ouest et ont permis de cimenter la nation canadienne. Air Canada, notre plus importante compagnie aérienne, se classe parmi les plus efficaces et les plus rentables des lignes internationales. L'Énergie atomique du Canada limitée a mis au point l'incomparable système nucléaire CANDU — l'un des plus avancés et des plus sûrs au monde.

Nos structures constitutionnelles sont différentes. Chez vous, tout engagement conventionnel contracté par l'Administration doit être ratifié par le Sénat, mais il a ensuite force de loi dans l'ensemble du pays. Chez nous, par contre, les traités internationaux sont conclus par le Gouvernement seul, mais leur application nécessite la prise de mesures législatives. Au cours des derniers mois, nous avons acquis une conscience plus aiguë de cette différence devant le sort réservé aux traités concernant les frontières maritimes et les pêches. Après plusieurs années de négociations laborieuses, nous étions parvenus à une entente avec l'Administration américaine. Or, cette entente n'est toujours pas ratifiée — et le Sénat continue d'exiger de nouvelles négociations, mais nous n'avons aucunement l'intention d'aller négocier au Sénat.

Les Canadiens attendent aussi de leurs gouvernements qu'ils assurent une certaine mesure d'égalité économique — d'où le concept du partage des richesses entre provinces plus prospères et moins favorisées. En outre, par le biais de nos programmes sociaux, nous cherchons à bâtir une société où l'écart entre riches et pauvres serait relativement peu marqué.

La population des États-Unis est à peu près dix fois celle du Canada. Le produit national brut des États-Unis est dix fois supérieur à celui du Canada. De même, les investissements américains au Canada dépassent de loin les investissements canadiens aux États-Unis. Enfin, si 20 pour cent de vos exportations aboutissent sur notre marché, 70 pour cent des nôtres vous sont destinées. De là notre conscience aiguë de votre puissance économique et notre crainte constante de vous voir nous submerger. Vous avez besoin d'importer certains de nos produits, tout autant que nous avons besoin de les exporter; mais ce besoin est probablement plus vital pour nous. C'est pourquoi nous nous inquiétons des risques du protectionnisme. Des mesures législatives du genre "Buy American" — qu'elles émanent des autorités fédérales ou des gouvernements des États — exercent une influence directe sur les exportations canadiennes aux États-Unis. Même si ces mesures sont fréquemment dictées par le souci de protéger l'industrie américaine contre les pratiques commerciales déloyales de pays lointains, leurs effets sont souvent plus fortement ressentis au Canada. On peut donc pardonner aux Canadiens d'accueillir ces initiatives avec une certaine dose de scepticisme.

Le Pacte de l'automobile

Autre question commerciale d'intérêt vital de part et d'autre de la frontière, le Pacte de l'automobile. Comme il s'agit là d'un secteur clé de nos deux économies, il est normal que le Canada veuille s'assurer une part équitable des avantages que l'industrie